

DÉCLINER LA STRATÉGIE D'ADAPTATION À L'ÉCHELLE DES OPÉRATIONS

(à retrouver sur le site de l'ANRU et l'Anruscope)

PHASES OPÉRATIONNELLES Principaux jalons		OPPORTUNITÉ/FAISABILITÉ	Décision de lancement	DIAGNOSTICS /PROGRAMMATION	Approbation du programme lancement marché de MOE	CONCEPTION	Approbation du projet Lancement marchés de travaux	RÉALISATION	Réception de l'opération	GESTION / ENTRETIEN		
Objectifs/attendus		Évaluer les besoins, l'opportunité, la faisabilité de l'opération Identifier les vulnérabilités Prioriser les défis d'adaptation à relever Identifier les études à réaliser/ les acteurs à mobiliser	➤	Définir le programme de l'opération : périmètre d'intervention ; objectifs quantitatifs et qualitatifs ; calendrier opérationnel ; coût d'objectif Définir le cadre de la mission de MOE	➤	➤ Concevoir le projet, arrêter son coût définitif Préparer la consultation des entreprises	➤	➤ Exécuter les travaux Définir les modalités futures de gestion	➤	Gérer/entretenir Assurer le suivi dans le temps/ évaluer Adapter si nécessaire		
Données/documents clés à prendre en compte		Données/projections climatiques Stratégie d'adaptation et plans d'action à l'échelle du quartier Études d'évaluation environnementale PCS, PPR Documents d'urbanisme : SCoT, PLUi (i) : PADD, règlement, OAP thématiques/sectorielles Schéma/plan de programmation urbaine Plan-guide du PRU – Orientations urbaines, environnementales et paysagères – Étude urbaine sectorielle					➤ ➤	Charte chantier à faibles nuisances		Plan de gestion du quartier (PRU)		
Principales tâches		Collecte/analyse des données disponibles sur le sujet/défi ➤ Si nécessaire, investigations supplémentaires pour compléter les connaissances : diagnostics spécifiques, etc. Identification des ressources, des risques, des potentiels Priorisation du/des défi(s) d'adaptation à relever		Études de programmation : périmètre d'intervention, objectifs/niveau d'ambition pour le(s) défi(s) identifié(s) Sensibilisation des habitants et usagers, association à la définition du programme ➤ Suivi des études de conception par le programmiste		➤ Études de maîtrise d'œuvre : conception des projets d'aménagement urbain, de construction/réhabilitation des bâtiments suivant le programme technique détaillé Intégration des enjeux d'adaptation Sensibilisation (représentation des sols) et association des habitants/usagers : concertation, coconstruction (jusqu'à l'avant-projet) ➤		Réalisation d'investigations complémentaires selon les besoins Mise en place de mesures de protection Mise en place de mesures de régénération ➤ Sensibilisation/animation et de formation des habitants/usagers ➤ ➤ Sensibilisation des compagnons et des services gestionnaires ➤		Mise en place progressive et adaptative des modalités de gestion		
Principaux livrables		Diagnostic de vulnérabilité de l'opération aux conséquences du changement climatique Rapport/note de synthèse « Stratégie et enjeux d'adaptation » DCE AMO programmation précisant les défis d'adaptation identifiés	➤	Préprogramme et programme fonctionnel/technique détaillé Rapport d'études complémentaires DCE marché de maîtrise d'œuvre : - comprenant le document programme, les données issues des différentes études - précisant les compétences requises en fonction des enjeux propres à l'opération	➤	➤ Traduction des objectifs dans les rendus des éléments de mission de MOE (pièces écrites/graphiques) : * bâtiment : (DIA)/ ESQ/AVP/PRO/ AMT * aménagements : EP -DIA / AVP / PRO/ACT Prise en compte des enjeux/objectifs d'adaptation dans le CPAUPE, les fiches de lots ➤ Élaboration d'un carnet de gestion de l'opération ➤ Charte chantier à faibles nuisances Si nécessaire dossier de demande d'autorisation environnementale DCE marché de travaux précisant les compétences requises ➤ Transcription si nécessaire dans les documents d'urbanisme, particulièrement le PLU(i) : introduction de mesures de protection, modification du règlement, élaboration d'une OAP thématique et/ou sectorielle ➤	➤	➤ Traduction des objectifs dans les rendus des éléments de mission de MOE (pièces écrites/graphiques) : * bâtiment : EXE (VISA)/DET/(OPC) /AOR * aménagements : EXE (VISA)/ (OPC)/AOR	➤	Dispositifs d'alerte/ de protection Dispositifs de prévention, d'accueil adapté (plages horaires, locaux tempérés), d'accompagnement Plan de formation des agents Plan de gestion des équipements /aménagements Mesures de suivi régulier		
Acteurs clés du projet/de l'opération (voir les carnets « défis n° 1, 2, 3 et 4 »)	PRU/opération	Équipe-projet PRU élargie aux services compétents Ville/EPCI/bailleurs sociaux :				services et gestionnaires/utilisateurs des espaces/bâtiments					Services gestionnaires des collectivités / bailleurs – Régie de quartier	
		MOE URBAINE (architecte – urbaniste – paysagiste en chef/coordonateur)										
		AMO DD / climat généraliste										
		AMO programmation / économie de projet				MOE Architecte-urbaniste /paysagiste						
	Habitants/usagers					Citoyens ; associations (locataires, résidents, autres) ; conseil citoyen ; conseil de quartier ; personnes/structures relais						
	Ingénierie/expertise	Climatologue										Entreprises de construction/VRD/ Paysage
		AMO et/ou experts intégrés dans les équipes de MOE en fonction BET énergie, podologue, etc.				des enjeux/défis à relever : écologue, hydrologue,						
	Ingénierie/ressources	Météo France										
						Cerema, ADEME, CSTB, agence d'urbanisme, etc.						
				Associations, instituts de recherche/scientifiques, réseaux nationaux d'experts/de professionnels État : services du préfet, DDT, DREAL, BRGM ; établissements publics (agences de l'eau, etc.)								